

Le mot de la semaine

par James Chéron
maire de Montereau-fault-Yonne
vice-président de la Région Île-de-France

Découvrez la bourse d'échange de logements sociaux

Les 3000 familles locataires de Confluence Habitat peuvent désormais bénéficier d'un nouveau service : la bourse d'échange de logements sociaux Échanger Habiter.

Les changements de situations familiales peuvent générer des besoins de mobilité : agrandissement ou rétrécissement de la cellule familiale, changement de localisation professionnelle, modification des revenus... les locataires peuvent désormais devenir acteurs de leur recherche de logement.

Cette bourse d'échange en ligne est alimentée par les locataires de 41 bailleurs sociaux gérant 1.150.000 logements répartis dans toute la région Île-de-France. Les possibilités peuvent donc s'avérer nombreuses pour les Montereais qui souhaitent déménager, à Montereau naturellement mais aussi sur l'ensemble de la région, ce qui s'avérera quasiment impossible jusqu'alors.

Toutes les modalités de compréhension et de prise en main de cet outil seront diffusées dans les jours prochains par Confluence Habitat à ses locataires, et le conseiller numérique de la commune est à disposition de ceux qui souhaiteraient recourir à ses services pour déposer un dossier.

Travaux

Le chantier du Majestic dans sa dernière ligne droite !

Une vingtaine de mois après son démarrage, le chantier du Majestic entre aujourd'hui dans sa dernière ligne droite. Signe de l'intérêt grandissant pour le futur équipement culturel montereais, la presse nationale et régionale s'en est d'ailleurs fait très récemment l'écho. Logique, tant la promesse de l'avènement d'une véritable salle de spectacle suscite une attente, voire même une espérance, quant aux retombées inhérentes à la diffusion de la culture avec un grand «C» sur notre territoire. Pour l'heure, le calendrier est tenu. La livraison est prévue pour le printemps, son inauguration début juin.

LE POINT SUR LES TRAVAUX

Face au parking de la Faïencerie, l'imposante masse de béton et de fer a peu à peu fait place à



ce majestueux bâtiment que l'on aperçoit en longeant la rue Pierre Brosolette. Depuis l'achèvement du gros œuvre il y a quelques mois, les entreprises en charge des travaux n'ont pas chômé. Vitres et brise-soleils habillent l'édifice faisant désormais figure de vaisseau qui aurait choisi notre centre-ville pour ultime

destination. À l'intérieur, une douce lumière naturelle baigne le grand hall qui accueillera bientôt l'espace «accueil et billetterie», la Micro-Folie (musée numérique actuellement installé au Prieuré Saint-Martin) sans oublier le bar. Les deux grands escaliers qui permettent d'accéder à la salle de spectacle ont été mis en place,

ne manque plus que leur revêtement. Côté salle justement, le plafond est achevé, les murs qui doivent recevoir les panneaux acoustiques également. Les ouvriers s'affairent aujourd'hui à poser le parquet. Côté scène, les barres métalliques qui supportent les décors, l'éclairage et une partie de la sonorisation ont été fixées. La dernière étape du chantier va alors consister à installer le mobilier et les luminaires.

VISITE VIRTUELLE

Lundi 24 janvier à 19h dans le cadre des voeux à la population, le maire James Chéron vous donne rendez-vous sur la page Facebook de la Ville pour une visite virtuelle de ce nouveau temple montereais de la culture. L'occasion pour tous également de découvrir les noms des artistes qui s'y produiront prochainement. On a hâte !

Solidarité

«Allô Parents en crise»



logues, conseillers conjugaux et familiaux, médiateurs familiaux et autres professionnels de l'écoute) elle permet aux parents de poser toutes les questions liées à la parentalité et à la famille, sans jugement et dans l'anonymat.

Qu'il s'agisse de conciliation entre vie professionnelle et familiale, d'inquiétudes liées au bien-être des enfants, ou encore de tensions entre parents et enfants, une équipe de professionnels (psycho-

Du lundi au samedi, sans interruption de 10h à 20h
Numéro vert «Allô Parents en crise» : 0805 382 300
Plus d'infos : <https://www.ecoledesparents.org/allo-parents-en-crise/>

Service public

Le service de l'état civil sur rendez-vous

Au vu de l'évolution de la situation sanitaire et afin de préserver la santé et la sécurité des administrés et des agents du service public, l'accueil du public au service municipal de l'Etat civil se fait de nouveau sur rendez-vous depuis le 10 janvier, pour les demandes suivantes : cartes d'identité et passeports, dossiers de mariage, PACS, attestations d'accueil et changements de prénoms. Merci de votre compréhension !

Pour prendre rendez-vous :
Mairie de Montereau (54, rue Jean Jaurès) : 01 64 70 44 00



Mairie Annexe (3, rue André Thomas) : 01 60 57 21 16/21 00

DU 12 AU 19 JANVIER 2022



Pass sanitaire obligatoire dans les lieux de loisirs et de culture.

NOS P'TITES INFOS...

Urbanisme

► EXTENSION DU PÉRIMÈTRE D'APPLICATION DU «PERMIS DE LOUER»

La Ville s'est engagée dans la lutte contre l'habitat indigne et insalubre par la mise en place, depuis le 1^{er} janvier 2019, du permis de louer sur une partie de la commune. Depuis le 1^{er} janvier 2022, le dispositif est étendu à la totalité du territoire communal. Il concerne la mise en location de logements par des propriétaires privés.

Tous les renseignements sur le permis de louer (imprimé de demande, pièces nécessaires à la constitution du dossier de demande d'autorisation, délai d'instruction) peuvent être obtenus sur demande au service urbanisme de la Mairie (tél : 01 64 70 44 52, à l'adresse mail suivante : contact.urbanisme@ville-montereau77.fr), consultables et téléchargeables sur montereau77.fr.

► MISE EN PLACE DU «PERMIS DE DIVISER»

Par ailleurs, la Ville met en place une autorisation préalable de travaux conduisant à la création de locaux à usage d'habitation dans un bien immobilier existant, dite «Permis de diviser» sur une partie du territoire communal. Concrètement, depuis le 1^{er} janvier 2022, tout propriétaire d'une maison ou d'un immeuble situé dans le périmètre concerné souhaitant diviser son bien pour créer un ou plusieurs logements supplémentaires, devra disposer d'un permis de diviser et ce, avant tout démarrage de travaux. Il sera délivré par la mairie de Montereau si les futurs logements respectent les conditions de sécurité et de salubrité.

Tous les renseignements sur le permis de diviser (imprimé de demande, périmètre d'application, pièces nécessaires à la constitution du dossier de demande d'autorisation, délai d'instruction) peuvent être obtenus sur demande au service urbanisme de la Mairie (tél : 01 64 70 44 52, à l'adresse mail suivante : contact.urbanisme@ville-montereau77.fr), consultables et téléchargeables sur le site internet de la Ville.

Environnement

RECYCLEZ VOTRE SAPIN !

Depuis plusieurs semaines il a pris place dans votre salon. Mais Noël passé, ses épines se sont mises à tomber. Désormais, il est temps de s'en séparer. Aussi, le Sirmotom vous propose de déposer jusqu'au 19 janvier, votre sapin de Noël sans décoration ni neige ou givre artificiel dans l'un des 7 points de collecte mis en place pour l'occasion à Montereau : square Beaumarchais, salle François Mitterrand, rue de la Maison Garnier, Parc des Noues, rue Saint-Maurice vers le square, angle de la rue Edmond Fortin et rue du Port des Graviers, maison de quartier Ville Basse.

PLUS D'INFOS : sirmotom.fr

Vie scolaire

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE DU SACRÉ CŒUR

L'école privée du Sacré Cœur, qui accueille les élèves de la petite section au CM2, prépare déjà sa prochaine rentrée. Les inscriptions seront bientôt ouvertes, et vous pouvez d'ores et déjà remplir le formulaire de pré-inscription sur le site www.ecole-sacre-coeur.com. Pour tous renseignements, contacter Mme Angélique Zajac-Pelligrino, chef d'établissement, au 01 64 70 82 48.

Hôtel de Ville - 54, rue Jean Jaurès

Tél. 01 64 70 44 00

Mairie annexe - 3, rue André Thomas

Tél. 01 60 57 21 00

Toute l'info municipale :

montereau77.fr



Directeur de la publication : **Haris MEBARKI**

Rédacteur en chef : **Bertrand LECLAIR**

Rédaction : **Jérôme LEFIER - Fanny DOS SANTOS**

Impression - Distribution : MAIRIE DE MONTEREAU

Tribunes libres

LISTE «EN AVANT MONTEREAU»

Face au contexte sanitaire et à la hausse significative des cas ou cas-contact de Covid, la Municipalité a décidé de mettre à nouveau à disposition des Montereais une unité mobile de dépistage (box Loxamed) sur le parking de la salle Rustic. Ce dispositif, soutenu financièrement par la Région Île-de-France, contribuera à diminuer le temps d'attente du public compte-tenu de l'engorgement constaté des laboratoires médicaux et des pharmacies. Le centre de vaccination continue de vous accueillir Halle Nodet.

Par ailleurs, l'accueil du public au sein des services municipaux s'effectue à nouveau sur rendez-vous et avec un sens de circulation pour éviter les regroupements dans des espaces clos. Une attention toute particulière est maintenue au sein des écoles pour préserver la sécurité de vos enfants en renforçant les actions d'entretien des sites et en aérant fréquemment les salles, en complément des capteurs de CO₂ installés dans les cantines.

Quand le gouvernement multiplie les annonces sans agir, la Municipalité vous accompagne concrètement et soulage votre quotidien durant cette période contraignante que nous traversons.

Maxime Lemoine
Président de la majorité municipale

LISTE «VIVRE AU CONFLUENT» Groupe «Montereau Confluence»

Tribune
non communiquée

#StopCovid

Assouplissement du protocole sanitaire dans les écoles

Face à un protocole sanitaire critiqué par les syndicats d'enseignants et les associations de parents d'élèves, le 1^{er} Ministre Jean Castex a présenté ce lundi au JT de France 2 une nouvelle version du protocole sanitaire à l'école.

Les parents n'auront plus à récupérer leur enfant immédiatement s'il est cas contact.

Premièrement, «quand un cas positif est testé dans une classe (...) on demande à tous les autres enfants de se tester. Dans ces cas-là, on ne demande pas tout de suite aux parents de venir chercher leur enfant, on attendra la sortie scolaire», a expliqué le chef du gouvernement.

Trois autotests (gratuits) seront demandés

Ensuite, si l'enfant est cas contact, il n'aura plus besoin de faire trois tests, dont un PCR ou antigénique en pharmacie. «Il pourra recourir à trois autotests», a précisé le Premier ministre. «Si votre enfant est cas contact, une attestation vous sera délivrée



par l'école. Elle donnera accès à 3 autotests gratuits en pharmacie».

Une seule attestation suffira

Enfin, les parents n'auront plus l'obligation de produire une attestation pour chaque test négatif. «On va demander une attestation une fois pour toutes, pour simplifier la vie des parents et des enseignants». Cette attestation unique sera disponible à partir de vendredi, a enfin précisé Matignon.

Population

La campagne de recensement 2022 se met en place

Peut-être faites-vous partie des quelque 740 foyers sélectionnés pour participer au recensement 2022. Dans ce cas, du 20 janvier au 26 février l'une des 4 agents figurant sur la photo va procéder au recueil des informations concernant votre foyer. Une notice sur laquelle figurent vos identifiants de connexion au site Le-recensement-et-moi.fr vous sera remise. Vous pourrez ainsi répondre au questionnaire en ligne. Si vous ne disposez pas d'Internet, vous pourrez également répondre sur papier. Vos réponses sont essentielles ! Parce qu'au-delà du comptage, elles permettent aux pouvoirs publics d'évaluer les besoins de la commune dans différents domaines : crèches, hôpitaux,



pharmacies, logements, transports publics, rénovation de quartiers, infrastructures sportives... Les informations ainsi collectées resteront confidentielles, la loi assurant leur protection. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme.

Concert

Jazz à tout âge !



Samedi dernier, les ateliers jazz du conservatoire Gaston Litaize ont livré leur premier concert de l'année. De nombreux thèmes célèbres de

Miles Davis, Sonny Rollins et autre John Coltrane ont ainsi été interprétés par des musiciens de tous âges, preuve d'une vitalité certaine du swing montereais !

Offre d'emploi

INTERVENANTS RAPE (H/F)

Dans le cadre de son programme visant à lutter contre le décrochage scolaire et à favoriser la réussite des élèves, la Mairie recrute des intervenants qualifiés rémunérés en vacances : étudiants (bac+2 minimum), enseignants en activité ou à la retraite. Il s'agit d'aide aux devoirs et d'activités ludiques et pédagogiques pour les élèves des écoles élémentaires de la Ville (CP au CM2). Périodicité : les lundis, mardis, jeudis et vendredis soirs, durant les périodes scolaires, de 17h15 à 18h15 (obligation d'effectuer 2 journées par semaine minimum).

Merci d'adresser dès maintenant votre candidature (lettre de motivation + CV) à : Monsieur le Maire, 54 rue Jean Jaurès 77130 Montereau ou par mail à : drh@ville-montereau77.fr

Vous avez jusqu'au 31 janvier pour déposer vos documents.

Pour tous renseignements complémentaires, appeler le 01 60 57 58 91.

Montereau le 7 sur 7

VOIR, SORTIR, BOUGER...

Atelier d'écriture

«LÉ-FÉ PLUME»

L'atelier pour se faire plaisir à travers les mots.

JEUDI 13 JANVIER (14H-17H30)

MARDI 18 JANVIER (14H-17H30)

Halle Nodet (1^{er} étage) - entrée libre

Plus d'infos : nellyneuville@orange.fr

Bistrot d'en haut

INSCRIVEZ-VOUS !

Venez donc goûter les bons petits plats du Bistrot d'en Haut ! Un mercredi par mois, le restaurant collaboratif de Montereau régale les plus fins gourmets avec une cuisine savoureuse et exotique pour un tarif défiant toute concurrence : 7,50 euros le menu (entrée-plat-dessert). Réservez vite votre table pour le repas du mercredi 19 janvier de midi à 14h. Il n'y en aura pas pour tout le monde.

Salle François Mitterrand - Avenue de Surville

Tarif du repas : 7,50 euros

Réservations jusqu'au 13 janvier : Tél. 01 64 32 64 86

Réussite éducative

PARTICIPÉZ AU PROCHAIN

THÉÂTRE-FORUM !

Dialogue, partage d'expériences entre parents et enseignants... c'est le retour du théâtre forum «Action parentalité» ! Pour cette première séance de l'année, le dispositif municipal animé par la compagnie Bagan-Bagan s'attaque à la thématique des écrans. Le principe est toujours le même : les comédiens mettent en scène des situations du quotidien des parents/enseignants et engagent dans la foulée le débat dans un cadre convivial et ludique.

VENDREDI 14 JANVIER (20H-22H)

Amphithéâtre de l'accueil de loisirs «Les Rougeaux»

Infos-inscriptions : 01 60 57 58 99

Ciné-club

«PSYCHOSE»

Un film d'Alfred Hitchcock (1960) avec Anthony Perkins et Janet Leigh.

VENDREDI 14 JANVIER À 20H

Cinéma Confluences - Tarifs : 5 euros pour les adhérents et - de 18 ans / 6 euros pour les non adhérents

Infos-résas : cineclubmontereau@gmail.com

Classiques du Prieuré

«LES CLARINAUTES»

Désireuses de faire découvrir toutes les facettes de leur instrument, «les Clarinautes» composées de Élodie Roudet et de Claire Voisin proposent un répertoire varié qui balaie toute l'histoire de la musique, de Bach et Mozart à Édith Piaf, en passant par des chansons traditionnelles d'ici et d'ailleurs. Fondé il y a 13 ans, ce duo de clarinettes, à la complicité éprouvée par d'innombrables concerts, est animé par la promesse de faire éclater au grand jour toute l'étendue de l'expressivité de l'instrument roi de Mozart.

DIMANCHE 16 JANVIER À 16H

Prieuré Saint-Martin - Tarif unique : 5 euros

Infos-résas : 01 64 70 44 14

Conservatoire

CONFÉRENCE SUR

L'HISTOIRE DE LA MUSIQUE

«Soleil et lumière» par Didier Durand-Bancel et Pierre Alain Braye-Weppe sur des extraits de Lully, Haydn, Mozart, Grieg ou encore Ravel.

MARDI 18 JANVIER À 17H30

Conservatoire municipal

Entrée gratuite - Infos : 01 60 74 74 30

Médiathèques

CONTES POUR LES TOUT-PETITS

«Docteur Lolotte» (6 mois à 3 ans)

MERCREDI 19 JANVIER - 10H30

Médiathèque Gustave Flaubert - Entrée libre

«Bonjour les histoires !» (5 à 8 ans)

MERCREDI 19 JANVIER - 15H30

Médiathèque Alain Peyrefitte - Entrée libre

Théâtre

WEEK-END «MOLIÈRE»

ANNULÉ

Au vu de l'évolution actuelle de la situation épидémique et pour la sécurité de tous, la pièce de théâtre «Les fourberies de Scapin», initialement prévue le 14 janvier à 20h30 à la salle Rustic, ainsi que le spectacle «22 V'là Molière» du 15 janvier à 16h au Conservatoire sont annulés.

Événement

LA 6^e NUIT DE LA LECTURE EST REPORTEE

Toujours à cause de la situation épidémique, la Nuit de la Lecture, qui devait se tenir les 21 et 22 janvier à la médiathèque Gustave Flaubert, est reportée à une date ultérieure.

Etat Civil

BIENVENUE AUX ENFANTS NÉS À MONTEREAU

Pas de naissance
cette semaine

Viviane LECLERCQ veuve FRAILE, 91 ans
Josiane BROCHANGE veuve FAURIAT, 78 ans
Claude CHEBROU, 88 ans